

Attribution des procédures prévues par la LCS

1. Examen et contrôle de la sécurité fondés sur une déclaration de sécurité			
	Objet de l'examen	Exemples	Commentaires
Aviation	Construction d'un aéronef ou d'une partie d'aéronef pour lesquels une approbation de type a été délivrée.	Attestation de conformité établie par Pilatus pour ses PC-21	
	Certificat d'admission à la circulation d'aéronefs pour lesquels une approbation de type a été délivrée.	Certificat de navigabilité pour Pilatus PC-7 ou Dornier DO27	Les parties d'aéronef ne sont certifiées qu'avec l'aéronef
Transports publics	Constructions et éléments sans importance déterminante pour la sécurité des chemins de fer	Elévations de quais, distributeurs automatiques de billets	Entre autres tous les projets et parties de projets pour lesquels aucune documentation ne doit actuellement être présentée pour des raisons de sécurité.
	Constructions et éléments sans importance déterminante pour la sécurité des voies de raccordement	Petit mur de soutènement	
	Eléments sans importance pour la sécurité des installations de transport à câbles	Aire de stationnement station aval	d'importance secondaire
	Installations portuaires destinées aux bateaux en service régulier	Débarcadère	
	Projets ou parties de projet ferroviaires pour lesquels des examens par des organismes indépendants sont actuellement requis: autorisations d'exploiter pour des installations sans importance particulière pour la sécurité	Ponts (phase autorisation d'exploiter)	
	Tous les projets, parties et aspects de projets de chemin de fer et de voie de raccordement pour lesquels l'OCF, les DE-OCF et l'OPAPIF ainsi que les procédures d'approbation des plans et d'autorisation d'exploiter requièrent actuellement la présentation de documents relatifs à la sécurité.	Rapport de sécurité établissant que l'ensemble de l'installation permet une exploitation sûre; matériel roulant	Actuellement, l'autorité compétente examine ces documents par sondage en fonction des risques. Pour ces objets, la déclaration de sécurité devra déterminer quels documents devront être établis et présentés.
Installations de transport par conduite	Systèmes et composants où aucun élément sous pression n'est concerné	Chauffages, aérations de tunnel	

Electricité	Planification et mise en service d'installations électriques soumises à l'approbation des plans	Postes de transformation, lignes aériennes à haute tension, câble haute fréquence/tension, postes de couplage, convertisseur	Autorisation de construire générale avec examen de tous les aspects non électriques (aménagement du territoire, protection de la nature et du paysage) comme jusqu'à présent. Allègement de la procédure, la sécurité électrique étant attestée par une déclaration du requérant et ne devant plus être examinée par l'autorité compétente (OFEN) dans le cadre de la procédure d'approbation des plans.
	Mise sur le marché et exploitation de matériels électriques à basse tension	Foehn, rasoir, luminaire, réfrigérateur, foreuse, radiateur soufflant	Conformément à l'OMBT, l'OCEM et l'OSPEX, l' ESTI contrôle chaque année quelque 1 500 matériels. Généralement, près de 1 300 appareils sont conformes. Faute de base légale, les contrôles positifs n'ont pas été facturés. Désormais ils seront facturés sur la base de l'art. 25 P-LCS
	Mise sur le marché et exploitation de matériels électriques et de systèmes de protection en atmosphère explosible	Matériels: moteurs, ventilateurs, commutateurs, boîtes systèmes de protection:boîtier de commande électrique pneumatique	Conformément à l'OMBT, l'OCEM et l'OSPEX, l' ESTI contrôle chaque année quelque 1 500 matériels. Généralement, près de 1 300 appareils sont conformes. Faute de base légale, les contrôles positifs n'ont pas été facturés. Désormais ils seront facturés sur la base de l'art. 25 P-LCS
	Mise en place d'installations électriques à basse tension	Toutes les installations électriques dans les maisons d'habitation	Introduit le 1er janvier 2002 lors de la révision de l'OIBT. N'est valable que pour la mise en place d'installations dont la période de contrôle est de 20 ans (construction de logements).
	Exploitation d'installations électriques d'une tension supérieure à 1000 volts courant alternatif ou 1500 volts courant continu ainsi qu'installations de production d'énergie électrique jusqu'à 1000 volts	Postes de transformation, lignes aériennes à haute tension, câble haute tension, installations de distribution	Contrôles ponctuels des déclarations de sécurité effectués par l'ESTI
	Exploitation de réseaux de distribution à basse tension 400 volts	Toutes les connexions dans le réseau local entre un poste de transformation et les cabines de distribution et entre ces dernières et les consommateurs	Contrôles ponctuels des déclarations de sécurité effectués par l'ESTI
	Exploitation de réseaux à courant faible	Téléphone, télé-réseau	Contrôles ponctuels des déclarations de sécurité effectués par l'ESTI

Energie nucléaire	Modifications des ouvrages, parties d'installation, systèmes et équipements non classés pour autant qu'ils ne soient pas importants pour la sécurité (conformément à la directive de la DSN HSK-A06) et n'aient aucune incidence sur des ouvrages classés en matière de la sécurité technique	Bâtiment administratif	
	Modifications d'équipements mécaniques de la classe de sécurité SK 4 et d'équipements électriques classés 0E pour autant qu'ils ne soient pas importants pour la sécurité (conformément à la directive de la DSN HSK-A06), ne représentent aucune modification significative de systèmes et d'équipements électriques et présentent un inventaire d'activité inférieur d'un facteur dix mille à la valeur de la limite d'autorisation pour l'utilisation quotidienne.	Clapets coupe-feu, vannes du système de refroidissement intermédiaire	
	Systèmes et composants pour lesquels on se fonde sur le test de réception des constructeurs (conformément à l'ORCSN et aux directives DSN) au lieu des étapes du permis d'exécution qui disparaîtra	Pompes et filtres d'huile du mécanisme de commande de la barre de contrôle	Dans le secteur des systèmes et des composants, seuls les plus importants sur le plan de la sécurité technique (SA/MA conformément à l'annexe 4 de l'OENu) doivent effectuer toutes les étapes nécessaires pour l'obtention du permis d'exécution

2. Examen et contrôle de la sécurité fondés sur une attestation de sécurité

	Objet de l'examen	Exemples	Explications
Aviation	Certificat de type (TC) aéronef	Examen de la documentation relative au type pour un PC-12	conformément à la LCS: réception par type
	Certificat de type supplémentaire (STC) partie d'aéronef (éléments)	Examen de la documentation relative au type d'hélice	conformément à la LCS: réception par type d'un élément
	Construction d'un aéronef ou d'une partie d'aéronef pour lesquels aucune approbation de type n'a été délivrée.	Aéronefs amateurs	
	Certificat d'admission à la circulation d'aéronefs pour lesquels aucune approbation de type n'a été délivrée.	Délivrance d'un certificat de navigabilité après examen de l'objet	Les parties d'aéronef ne sont certifiées qu'avec l'aéronef
	Maintien de la navigabilité d'un aéronef ou de parties d'aéronef	Attestation d'entretien ou examen de l'état d'un aéronef	
	Examen spécifique à l'aviation dans le cadre d'une procédure d'approbation des plans	Examen des procédures d'approche et de décollage, examen du franchissement d'obstacles conformément au cadastre de limitation d'obstacles	Modification possible sous le régime de l'AESA
	Examen spécifique à l'aviation dans le cadre de l'approbation/modification du règlement d'exploitation	Aménagement d'une piste conformément à l'Annexe 14 OACI	Modification possible sous le régime de l'AESA
	Examen spécifique à l'aviation non dicté par une procédure d'approbation	Examen de la conformité du marquage des aires de manœuvre avec l'Annexe 14 OACI	Modification possible sous le régime de l'AESA
	Examen des obstacles à la navigation aérienne	Evaluation d'un projet de construction afin de déterminer s'il constitue un obstacle à la navigation aérienne au sens de l'Annexe 14 de l'OACI; définition le cas échéant de mesures de sécurité	
Transports publics	Tous les projets ou parties de projet ferroviaires pour lesquels des examens par des organismes indépendants sont déjà requis aujourd'hui.	Installations de sécurité, ponts ferroviaires, tunnels, galeries	
	Tous les projets ou parties de projet de voie de raccordement pour lesquels des examens par des organismes indépendants sont déjà requis aujourd'hui.	Ponts ferroviaires	
	Tous les éléments d'installations de transport à câble importants pour la sécurité	Pylônes d'installations de transport à câbles	Les éléments de construction importants pour la sécurité sont les éléments de construction dont la défaillance ou le dysfonctionnement compromet la sécurité ou la santé des voyageurs.

Transports publics	Tous les projets ou aspects de projet pour lesquels la présentation de documents relatifs à la sécurité est déjà requise dans le cadre de l'approbation des plans et de l'autorisation d'exploiter.	Calculs de câbles; expertises relatives aux influences de l'environnement	Il ne serait pas possible de maintenir le niveau de sécurité actuel si l'on renonçait à demander systématiquement la présentation de documents et à les examiner en fonction des risques.
	Bateaux des entreprises publiques de navigation	Bateaux à passagers	
Installations de transport par conduite	Autorisation de composants	Expertise du type pour les appareillages de régulation (819.121, art.1)	
	Examens spéciaux périodiques	Détecteurs de gaz	
Electricité	Etablissement et exploitation d'installations électriques à basse tension	Etablissement: installations électriques de citernes, routes nationales (1re et 2e classes), grands magasins, etc. Exploitation: toutes les installations électriques	Introduit le 1er janvier 2002 lors de la révision de l'OIBT. Est valable pour l'établissement d'installations soumises à des contrôles tous les 1, 5 et 10 ans (installations présentant un potentiel de mise en danger particulier; installations situées dans des industries, entreprises industrielles, etc.). Est valable pour l'exploitation de toutes les installations indépendamment de la période de contrôle
Ouvrages d'accumulation	Approbation des plans d'ouvrages d'accumulation de moindre envergure, qui étaient jusqu'ici soumis à la surveillance la Confédération	Sonvico (TI) Schwänberg (AR)	38 ouvrages d'accumulation (et 39 barrages) sont exemptés du contrôle étatique de la Confédération et désormais examinés et contrôlés au moyen d'une attestation de sécurité
	Autorisation de mise en eau (mise en service) d'ouvrages d'accumulation de moindre envergure, qui étaient jusqu'ici soumis à la surveillance de la Confédération	Sonvico (TI) Schwänberg (AR)	38 ouvrages d'accumulation (et 39 barrages) sont exemptés du contrôle étatique de la Confédération et désormais examinés et contrôlés au moyen d'une attestation de sécurité
	Exploitation d'ouvrages d'accumulation de moindre envergure, qui étaient jusqu'ici soumis à la surveillance la Confédération	Sonvico (TI) Schwänberg (AR)	38 ouvrages d'accumulation (et 39 barrages) sont exemptés du contrôle étatique de la Confédération et désormais examinés et contrôlés au moyen d'une attestation de sécurité
	Approbation des plans d'ouvrages d'accumulation de moindre envergure, qui étaient jusqu'ici soumis à la surveillance des cantons	Ai Dragoni (TI) Schlivera (GR)	Près de 955 ouvrages sont exemptés du contrôle étatique des cantons et sont désormais examinés et contrôlés au moyen d'une attestation de sécurité
	Autorisation de mise en eau (mise en service) pour des ouvrages d'accumulation de moindre envergure qui étaient jusqu'ici soumis à la surveillance des cantons	Ai Dragoni (TI) Schlivera (GR)	Près de 955 ouvrages sont exemptés du contrôle étatique des cantons et sont désormais examinés et contrôlés au moyen d'une attestation de sécurité
	Exploitation d'ouvrages d'accumulation de moindre envergure, qui étaient jusqu'ici soumis à la surveillance des cantons	Ai Dragoni (TI) Schlivera (GR)	Près de 955 ouvrages sont exemptés du contrôle étatique des cantons et sont désormais examinés et contrôlés au moyen d'une attestation de sécurité

Transport de marchandises dangereuses	Réception par type de véhicules à moteur construits en série, remorques de véhicule à moteur et autres effets d'équipement et dispositifs soumis à la réception par type	Voitures automobiles, motocycles, sièges pour enfant, casques protecteurs pour motocyclistes, ceintures de sécurité, signaux de panne	
	Agrément de type et premier examen d'emballages, de cuves sous pression, de réservoirs et de leurs dispositifs (pour le transport de marchandises dangereuses par route et par rail)	Bouteilles à air comprimé pour les plongeurs, les sapeurs-pompiers ou bouteilles à oxygène pour les services sanitaires, bouteilles à gaz propane pour le gril, véhicules citernes aspirateurs-vidangeurs pour les déchets	
	Examens périodiques d'emballages, de cuves sous pression, de réservoirs et de leurs dispositifs (pour le transport de marchandises dangereuses par route et par rail)	Bouteilles à air comprimé pour les plongeurs, les sapeurs-pompiers ou bouteilles à oxygène pour les services sanitaires, bouteilles à gaz propane pour le gril, véhicules citernes aspirateurs-vidangeurs pour les déchets	Concernant le cas échéant certains objets à contrôler: Examen et contrôle de la sécurité fondés sur une déclaration de sécurité; dépend essentiellement de l'évolution au niveau international

3. Contrôle étatique

3. Contrôle étatique			
Objet de l'examen	Exemples	Explications	
Energie	Installations nucléaires	Centrale nucléaire de Mühleberg	
	Installations de transport par conduites d'une pression de service supérieure à 5 bar	Installations de Transitgas, Swissgas, Oléoduc du Rhône	
	Approbation des plans des grands ouvrages d'accumulation	Grande-Dixence (VS) Mattmark (VS) Contra (TI) Wettingen (AG)	196 ouvrages d'accumulation (et 217 barrages) sont toujours surveillés directement par la Confédération
	Autorisation de mise en eau (mise en service) destinée aux +B74 grands ouvrages d'accumulation	Grande-Dixence (VS) Mattmark (VS) Contra (TI) Wettingen (AG)	196 ouvrages d'accumulation (et 217 barrages) sont toujours surveillés directement par la Confédération
	Exploitation de grands ouvrages d'accumulation	Grande-Dixence (VS) Mattmark (VS) Contra (TI) Wettingen (AG)	196 ouvrages d'accumulation (et 217 barrages) sont toujours surveillés directement par la Confédération

Liste d'abréviations

AESA	Agence européenne de la sécurité aérienne
DE-OCF	Dispositions d'exécution du 22 mai 2006 relatives à l'ordonnance sur les chemins de fer. 6e révision; RS 742.141.11
DSN	Division principale de la sécurité des installations nucléaires
ESTI	Inspection fédérale des installations à courant fort
MA	Equipements mécaniques déterminants pour le premier permis de construire, par ex. cuve de pression du réacteur, enceinte de sécurité en acier, conduites du circuit primaire, générateurs de vapeur, pressuriseur, pompes de circulation principale
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OCEM	Ordonnance du 9 avril 1997 sur la compatibilité électromagnétique; RS 734.5
OCF	Ordonnance du 23 novembre 1983 sur la construction et l'exploitation des chemins de fer (ordonnance sur les chemins de fer, OCF; RS 742.141.1
OENU	Ordonnance du 10 décembre 2004 sur l'énergie nucléaire; RS 732.11
OIBT	Ordonnance du 7 novembre 2001 sur les installations électriques à basse tension (Ordonnance sur les installations à basse tension; RS 734.27
OMBT	Ordonnance du 9 avril 1997 sur les matériels électriques à basse tension; RS 734.26
OPAPIF	Ordonnance du 2 février 2000 sur la procédure d'approbation des plans pour les installations ferroviaires; RS 742.142.1
ORCSN	Ordonnance du 9 juin 2006 sur les récipients et conduites classés pour la sécurité des installations nucléaires; RS 732.13
OSPEX	Ordonnance du 2 mars 1998 sur les appareils et les systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosibles; RS 734.6
SA	Systèmes des classes de sécurité 1, 2, 3 et 1E